



Circulaire Direction Technique Nationale - Grades

Laurent Bois
Juillet 2024

Objet : dispositif des grades en kickboxing, en muaythai et en pancrace : rappel des prérogatives / Obligations / Dérogations pour les compétitions et pour les formations

La fédération déploie un modèle de progression technico-tactique du kickboxing, du muaythai et du pancrace, dont les étapes d'apprentissage sont matérialisées par l'obtention de grades (ceinture, gant, prajeet, mitaine).

Certains niveaux de grade sont obligatoires pour s'inscrire en formation de moniteur (BMF1 et BMF2) et en compétition, y compris en gala, sauf particularités et exceptions détaillées ci-dessous.

1. Inscriptions en compétition amateur kickboxing, muaythai et pancrace (assaut ou combat)

NOUVEAUTE : l'obligation de détention de grade ou l'expérience acquise en compétition (avant septembre 2024) sont intégrés à la plateforme d'inscription aux compétitions amateur. Les sportives et sportifs pourront s'inscrire aux compétitions fédérales via la plateforme uniquement s'ils respectent les conditions de cette circulaire.

Rappel : l'obligation de possession du grade ne concerne que les nouveaux compétiteurs dans une discipline (famille de discipline) n'ayant jamais boxé en compétition dans un format de pratique (en assaut ou en combat) :

- Inscription en compétition amateur assaut pour la première fois → grade exigé
- Inscription en compétition amateur sur ring (plein contact) pour la première fois → grade exigé

Tous les licenciés ayant déjà participé à une compétition avant septembre 2024 dans une forme de pratique (assaut ou combat) ne sont pas concernés par l'obligation de grade et pourront continuer à participer dans les disciplines identiques ; toutefois, leur engagement en compétition ne leur procurera pas rétroactivement un grade.

Attention, le cas d'un licencié ayant déjà boxé en compétition en assaut mais qui n'a jamais fait de plein contact (KO autorisé) : pour s'inscrire en plein contact il devra passer le grade correspondant.

1.1 Grades kickboxing

Un grade en kickboxing, quel que soit le style, permet à son titulaire de boxer dans les autres styles de kickboxing.

Exemple : un grade en low kick-kick light permet la pratique compétitive dans les autres styles de kickboxing (K1 style-K1 style light, Full contact-light contact etc.).





Rappel : en kickboxing un grade est considéré comme complet lorsqu'il est du second degré (2nd). C'est uniquement à ce moment-là qu'il permet de bénéficier des prérogatives associées.

1.2 Passerelles kickboxing-muaythai

Un grade acquis peut être transversal entre le kickboxing et le muaythai : le titulaire d'un grade donnant l'accès à la compétition en kickboxing peut boxer en muaythai et inversement à l'exception du full contact-light contact : le titulaire d'un grade de full contact-light contact n'est pas autorisé à boxer en compétition en muaythai et inversement.

La direction technique nationale rappelle ici que la règle est la détention du grade dans la discipline compétitive. Cette passerelle est une mesure permettant de faciliter les parcours des combattants qui boxent dans plusieurs disciplines dans le cadre de la licence unique.

1.2 Spécificité du panrace

Les grades de panrace sont à part ; un grade de kickboxing ou de muaythai ne donne pas accès à la compétition en panrace et inversement.

Un pratiquant de kickboxing ou de muaythai qui a déjà boxé en compétition ne peut pas participer à une compétition de panrace s'il n'a pas le grade de panrace et inversement.

1.3 Grades pour l'inscription en compétition assaut (tatami)

Détenir au minimum un grade jaune en kickboxing ou en muaythai.

Détenir au minimum un grade orange en panrace.

1.4 Grades pour l'inscription en compétition plein contact avec KO autorisé (ring)

Détenir au minimum un grade bleu en kickboxing, en muaythai ou en panrace.

1.5 Particularités et exceptions

Les licenciés PRO ne sont pas concernés par l'obligation de détention de grades.

Les compétiteurs d'autres disciplines de combat connexes venant d'autres fédérations reconnues par l'État et ayant une expérience certaine et vérifiable ne seront pas soumis à l'obligation de détention d'un grade pour participer aux compétitions et demander une licence. Pour cela, les demandes de licence et d'accès direct à la compétition seront traitées au cas par cas sur courrier motivé du club auprès de la direction technique nationale. Courrier à envoyer par mail au moins un mois avant la compétition avec tous justificatifs vérifiables du palmarès et de l'expérience en compétition du demandeur (passeport, diplôme, attestation DTN).





2. Inscriptions aux formations de moniteur

Liste des grades minimum à détenir pour s'inscrire en formation :

BMF1 : kickboxing grade vert 2nd degré (gant ou ceinture) ou prajeet verte pour le muaythai ou mitaine verte pour le panrace.

BMF2 kickboxing : grade bleu 2nd degré (gant ou ceinture).

BMF2 panrace : mitaine bleue.

BMF2 muaythai : prajeet marron.

Pour les BMF2 : si le stagiaire en formation ne possède pas le grade lors de l'inscription à la formation (la ligue n'ayant pas encore organisé de session d'examen), son inscription et sa participation à la formation sont autorisées. Toutefois, dans l'éventualité d'une réussite à l'examen, le stagiaire BMF2 ne pourra obtenir son diplôme de moniteur et exercer en responsabilité qu'à partir de l'obtention et de la présentation de son grade (dans la mention du diplôme).

3. Session d'examen : dérogation à l'exigence du grade inférieur en panrace

Dans toutes les disciplines, pour présenter un grade en session d'examen il faut être titulaire du grade inférieur.

Uniquement pour le panrace, la première fois qu'un licencié présente un grade, il peut présenter directement la couleur de son choix s'il possède le niveau (directement la mitaine bleue par exemple). Les clubs et les ligues peuvent donc organiser des sessions en ce sens (examen sec). Mesure valable jusqu'en septembre 2025.

4. Sessions régionales d'examens

Les ligues sont responsables de l'organisation des sessions d'examens des grades nécessaires pour le plein contact et le BMF2.

La base licence en ligne exalto propose un module de gestion des grades (inscriptions aux sessions d'examen, attribution des diplômes).



MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES

